

Les musaraignes aquatiques

PAR NICOLAS VARANGUIN & DANIEL SIRUGUE

Les deux espèces de musaraignes aquatiques, la Crossope, *Neomys fodiens*, et la Musaraigne de Miller, *Neomys anomalus*, sont présentes en Bourgogne.

Inscrites sur la liste rouge nationale des mammifères menacés, elles sont également considérées comme des espèces déterminantes pour la région Bourgogne (CSRPN-1999). La Musaraigne de Miller a été découverte récemment, en 1994, lors de la réalisation de l'inventaire des mammifères sauvages du Morvan, à partir d'analyse de pelotes de réjection d'Effraie des clochers.

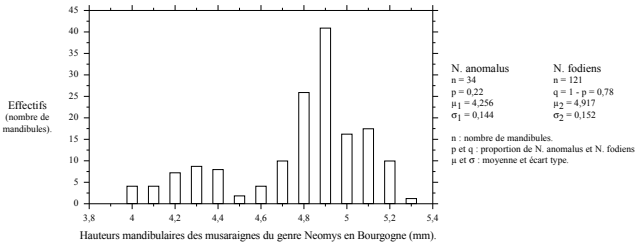
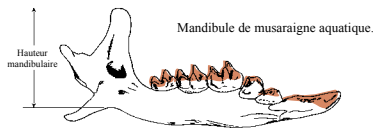
Actuellement, avec près de 140.000 proies analysées sur l'ensemble de



Crossope. Cette petite musaraigne est considérée comme espèce déterminante pour la région Bourgogne

A propos de...

Hauteurs mandibulaires de la musaraigne de Miller et de la Crossope.



Modèle mathématique permettant de dissocier 97,5 % des individus de *N. anomalus* (musaraigne de Miller) avec une hauteur mandibulaire inférieure à 4,538 mm et 97,5 % des individus de *N. fodiens* (crossope) avec une hauteur mandibulaire supérieure à 4,617 mm.

D. Sirugue (1995) Les mammifères sauvages du Morvan. Pnr Morvan, 208 p.

la Bourgogne, l'espèce semble être cantonnée sur le massif morvandiau. Prédatrices d'insectes, de mollusques, de petits crustacés et d'alevins, les musaraignes aquatiques sont sensibles aux bouleversements des écosystèmes aquatiques où elles vivent.

La rareté des deux espèces, et en particulier de la Musaraigne de Miller, au niveau régional, et même national, la fragilité de leurs habitats, et le manque d'informations concernant leurs milieux de vie et leur écologie en Bourgogne nous ont incité à mener une étude sur le secteur du Contrat Rural des «grands lacs du Morvan», localisé sur les bassins versant de l'Yonne et de la Cure (bassin de la Seine amont).

Le Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne - GmhB

Afin de coordonner les inventaires, de connaître, faire connaître et protéger les reptiles et amphibiens, mais aussi les mammifères, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan, des naturalistes et associations naturalistes (Association Ornithologique et Mamma-

logique de Saône et Loire, Station Ornithologique du Bec d'Allier Nature Nièvre, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Yonne) se sont associés pour créer une section à la SHNA : le Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne.

Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne

Maison du Parc
58230 Saint-Brisson

Tél : 03 86 78 79 38

Fax : 03 86 78 74 22

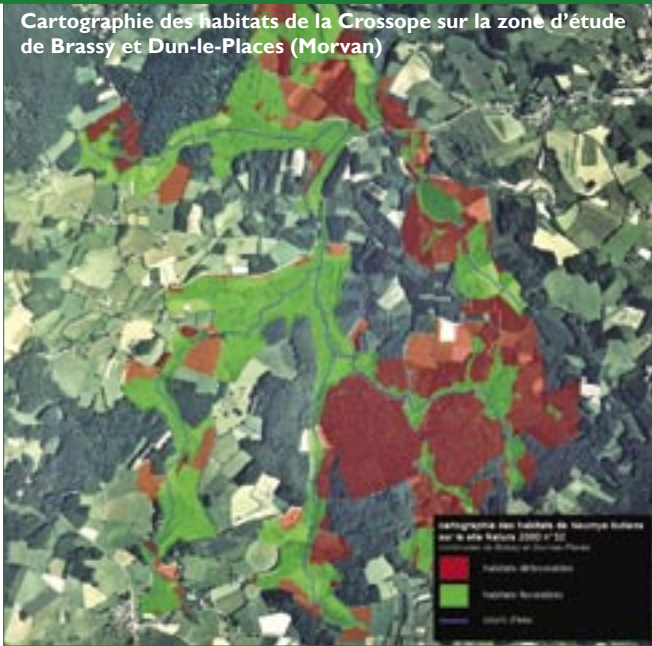
Mél : shna.gmhB@wanadoo.fr

Web : www.shna-autun.org



Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne

Cartographie des habitats de la Crossope sur la zone d'étude de Brassy et Dun-le-Places (Morvan)



L'étude, qui s'est déroulée en 2001 et 2002, s'est divisée en 4 phases :

- une phase de synthèse des données existantes sur le Morvan,
- une phase d'inventaire, par analyse des pelotes de réjection d'Effraie des clochers, qui a permis de préciser la répartition géographique des espèces sur la zone d'étude. Les 34 communes de la zone ont fait l'objet de prospections dans le but d'y prélever le matériel nécessaire à la recherche des 2 micromammifères. Ainsi, 43 lots de pelotes ont été collectés, et analysés. Sur plus de 24.000 proies comptabilisées, la découverte d'environ 200 musaraignes aquatiques a permis de parfaire la répartition des 2 espèces. Parmi l'ensemble des *Neomys* identifiables, plus de 40% appartiennent à l'espèce *anomalus* ;
- une phase d'investigation écologique, par capture temporaire, avec relâcher sur place, sur 2 sites où la présence des 2 espèces a pu être démontrée, suite à la phase d'inventaire, sur les communes de Brassy et Dun-les-Places, a été effectuée. Les 7 séances de captures, soit 35 lignes de pièges de type INRA, ont permis la capture de, 8 individus de *Neomys fodiens*. Les milieux fréquentés par l'animal correspondent à des petits cours d'eau très végétalisés.
- une phase de cartographie des habitats favorables sur la zone d'investigation, à partir des résultats de terrains et de données bibliographiques, où seront envisagées des mesures conservatoires, pour le maintien de leur habitat.



Ruisseau dans une prairie paratourbeuse, biotope de la Crossope

Les mammifères sauvages de Bourgogne, quels statuts ?

Après les «*Mammifères sauvages du Morvan*» publié en 1995, le manque de données sur les mammifères sauvages de l'ensemble de la Bourgogne nous a incité à prolonger ce travail.

Les programmes se sont axés sur les groupes d'espèces mal connus (les chiroptères, le micromammifères, la Loutre).

Les espèces plus « familières » sont généralement peu notées par les naturalistes. C'est donc pour ces espèces notamment que nous avons besoin de vous. Faites vivre vos données, ne les laissez pas en diapause dans vos carnets !

Voir la Feuille de *Neomys* n°4, 5 et 6 ou le site www.shna-autun.net : « Une donnée = une observation + une date + un lieu + un observateur »

